



SESSION ANNUELLE DES ASSEMBLÉES DES GOUVERNEURS

FORTALEZA (BRÉSIL)

AB-2199
CII/AB-836
12 mars 2002
Original : espagnol

DISCOURS DU GOUVERNEUR POUR LE PÉROU
À LA TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

Pedro Pablo Kuczynski

1. Je souhaite d'abord remercier le peuple brésilien et ses autorités pour la qualité de cette assemblée et l'hospitalité qu'ils nous ont prodiguée. Permettez-moi aussi de féliciter le président Iglesias et la Direction de la Banque et de la Société pour la façon louable dont ils se sont acquittés de leurs missions dans un cadre et une conjoncture difficiles.
2. S'il y a un vœu que nous souhaitons exprimer aujourd'hui, c'est que la Banque continue de collaborer avec les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes pour les aider à connaître un développement soutenu. Les prêts à l'appui des réformes ont une importance fondamentale à cet égard, surtout pour les pays comme le nôtre qui s'acheminent progressivement vers le recours aux marchés financiers nationaux et internationaux. Cet accès, toujours fragile, ne veut pas dire que la Banque doit réduire sa collaboration avec ces pays en transition. À cet égard, je m'associe aux propos du gouverneur pour la Colombie.
3. Il y a un autre domaine important, à savoir l'investissement privé. Nous estimons que la Banque doit apporter plus d'appui et consacrer plus de ressources à ce domaine, à la manière de la Banque européenne de reconstruction et de développement. À ce sujet, le rapport Gurría contient beaucoup d'idées qui méritent d'être étudiées et développées. Nous ne devons pas être timides : sans investissement privé au XXI^e siècle, il ne peut y avoir ni croissance ni emplois.
4. Je souhaite manifester notre appui à l'accord qui vient d'être conclu concernant le nouveau cadre de financement de la BID pour ses emprunteurs. Nous croyons que la période que traverse la région exige une intervention adaptée et ferme de la communauté internationale, afin de préserver les grandes transformations qui se sont produites ces dernières années et qui ont remis la région sur la longue voie du développement durable. Dans ce contexte, nous avons besoin plus que jamais d'une Banque qui accorde à ses emprunteurs suffisamment de flexibilité pour répondre, de manière adaptée et opportune, aux nouvelles exigences qui peuvent se faire pour la région.
5. Nous saluons le fait que le nouveau cadre de financement de la BID maintient les prêts à l'appui des réformes en tant qu'instrument qui contribue à préserver la stabilité

économique de nos pays et à lutter contre la pauvreté par l'approfondissement des réformes structurelles au sein de nos économies. Au moment où l'efficacité de beaucoup des réformes est mise en doute dans certains segments de notre population, il est indispensable de montrer que c'est justement le manque de profondeur et de continuité dans la mise en oeuvre de ces réformes qui a empêché certains pays d'accroître leur productivité dans une économie mondialisée, et donc qui a fait baisser les niveaux de bien-être.

6. Je crois fermement que pour renouer avec une croissance soutenue dans la région, il faut intensifier les réformes structurelles et mettre en oeuvre ce qu'il convenu d'appeler la « deuxième vague de réformes », car celles-ci nous permettront non seulement de relever nos niveaux de productivité et d'être concurrentiels dans une économie mondiale mais aussi d'étendre à de vastes secteurs de la population les bienfaits de l'économie de marché. Cela étant, quand je parle de croissance soutenue, je fais référence non seulement à une croissance continue de nos économies, mais aussi à une croissance qui profite à tous.

7. Il est de la plus haute importance que la BID continue de nous accompagner dans la mise en oeuvre de ces réformes –financièrement et par son assistance technique. À cet égard, nous espérons que les plafonds que nous avons approuvés pour les différentes catégories de prêts ne viendront pas gêner la Banque dans la réalisation de ses objectifs de développement de la région. Nous encourageons la Direction et le Conseil d'administration de la BID à continuer, au nom du maintien de la pertinence de la Banque pour ses emprunteurs, à rechercher de nouveaux instruments de prêt qui répondent aux demandes nouvelles et toujours plus grandes des pays, tout en respectant la santé financière de l'institution.

8. Néanmoins, permettez-moi de faire remarquer que la BID joue un autre rôle très important dans la région, qui est lié au développement du secteur privé dans nos pays. Les divers guichets de la Banque doivent prendre de l'ampleur, afin de permettre au secteur privé de nos pays d'avoir accès à des financements à long terme assortis de conditions convenables.

9. Nous saluons donc le relèvement de 5 à 10 % du plafond des activités de la Banque dans le secteur privé et la suppression des restrictions de nationalité auxquelles étaient soumises les opérations de la Société interaméricaine d'investissement dans l'octroi de prêts aux petites et moyennes industries de la région. Nous espérons que le PRI pourra continuer d'apporter son concours financier au secteur privé qui investit dans les équipements, en canalisant ses propres ressources et en encourageant les banques commerciales à participer à ses projets. Nous espérons aussi qu'il pourra remplir une fonction importante dans le développement de nos marchés financiers, qui est essentiel pour accroître l'épargne dans la région. Le secteur privé est le moteur de la croissance, et son importance relative a augmenté par rapport à l'État, lequel avec ses maigres ressources, doit s'employer à lutter contre la pauvreté et à créer des conditions propices à l'investissement privé, partant à une croissance soutenue.

10. La BID a contribué puissamment à favoriser ces conditions dans les pays, et nous croyons qu'il est temps d'intensifier son rôle à l'appui du secteur privé de la région. Les prochaines négociations concernant la création de zones de libre-échange, confèrent un rang prioritaire à l'accroissement des niveaux de compétitivité de la région. À cet égard, la BID a beaucoup à faire pour promouvoir l'incorporation de nouvelles technologies au moyen de

nouveaux investissements extérieurs, la formation des ressources humaines et, en général, la mobilisation de financements extérieurs vers la région.

11. Nous suivons avec intérêt la formation d'un groupe de travail chargé de faciliter la reconstitution des ressources du Fonds multilatéral d'investissement, dont le mandat a été prolongé récemment jusqu'en 2005. Nous croyons aussi qu'il convient de profiter de cet exercice de reconstitution pour conférer au MIF un nouveau mandat qui réponde aux nouveaux besoins des pays – surtout dans les domaines liés au commerce extérieur.

12. S'agissant de la Société interaméricaine d'investissement, nous comprenons les efforts que déploie la Direction pour s'acquitter du mandat que lui confère l'Accord constitutif, qui l'encourage à remplir sa mission de développement en prêtant des capitaux à long terme aux petites et moyennes entreprises de la région et, dans le même temps, à rentabiliser ses opérations. Il est certain que la structure actuelle de la Société gêne la réalisation de ce mandat. L'octroi de prêts relativement petits à des entreprises moyennes dans une région où la volatilité des marchés produit assez souvent une certaine instabilité, et ce, avec une structure administrative basée à Washington, se traduit non seulement par des coûts d'administration et de suivi élevés, mais aussi par la complication du processus d'identification des projets. Nous encourageons le Conseil d'administration de la Société et sa Direction à aborder ces difficultés à la lumière des expériences fructueuses d'institutions qui ont vocation à prêter aux PME.

13. Il a été beaucoup question dernièrement de l'impact qu'ont eu les programmes de la BID sur le développement de la région. Il est important que ces réformes profitent aux éléments les plus pauvres de nos populations. Cette tâche est une responsabilité que partagent les pays et la Banque. À cet égard, je tiens à féliciter la Banque et appuyer résolument les efforts qu'elle fait à l'heure actuelle pour améliorer ses instruments de mesure de l'impact de ses projets sur le développement des pays et la lutte contre la pauvreté.

14. Pour conclure, je souhaite réitérer l'invitation faite lors des dernières assemblées de la Banque pour que le Pérou accueille la session annuelle de l'Assemblée des Gouverneurs en 2004. Le peuple péruvien et son gouvernement seront très heureux de vous recevoir.